

régionale, d'adaptation industrielle, de perfectionnement professionnel, de nouveaux marchés pour nos produits, tous sont influencés par ce qui se passe outre-frontières. Le Canada doit poursuivre des politiques qui défendent, qui alimentent et qui encouragent notre croissance économique nationale.

Le Canada doit compter de plus en plus sur le système économique mondial. Les exportations canadiennes représentent une proportion plus forte que jamais du P.N.B. (Produit national brut). Nous avons un réseau de liens économiques avec le monde, réseau dont dépend notre bien-être économique.

Les échanges commerciaux

Le Canada est subordonné de façon fondamentale à des échanges multilatéraux libres et stables et à un régime de paiements. Nous devons collaborer avec nos principaux associés commerciaux et d'autres pour renforcer ce régime. Le régime subit actuellement de graves pressions protectionnistes de toutes parts. Aucun associé de la communauté commerciale ne peut se prétendre impeccable à cet égard. Qui aurait prévu, au début des années 70 par exemple, que dix ans plus tard, des revendications seraient formulées et des pressions exercées sur les échanges internationaux pour que des restrictions et des rajustements soient imposés aux grandes industries trop prospères? C'est un indice regrettable de notre époque et un défi que les nations commerçantes doivent relever.

Une plus grande diversification des relations économiques du Canada est la pierre angulaire de notre politique étrangère depuis un certain nombre d'années. Ces efforts ont été orientés notamment vers nos associés industrialisés, mais durant les années 70, les pays dits en voie d'industrialisation récente ont connu une forte croissance économique. Ces pays offrent au Canada des possibilités d'associations économiques mutuellement enrichissantes dans les années 80. Et ils recherchent eux-mêmes activement ces relations commerciales diversifiées.

L'importance des rapports bilatéraux

Le Canada, qui n'est membre d'aucun bloc commercial, doit se constituer un réseau mondial d'associés commerciaux. Comme il n'entretient pas de rapports traditionnels avec bon nombre de ces pays, il va devoir faire des efforts, en commençant à zéro, pour établir des rapports stables et à long terme avec ces pays, car on en aura particulièrement besoin dans un monde qui risque de devenir de plus en plus instable. Il lui faudra se doter d'une politique vigoureuse de renforcement de ses rapports bilatéraux avec des pays clés.

L'intensification de nos rapports bilatéraux, que j'ai annoncée au nom du Gouvernement en janvier dernier, constitue une véritable mise à jour et un prolongement de notre politique de troisième option de 1972 car elle consiste à projeter jusque dans le Tiers-Monde nos liens économiques par delà nos associés commerciaux traditionnels que sont les États-Unis, l'Europe et le Japon.

Pour illustrer l'importance que revêt déjà le Tiers-Monde pour le Canada sur le plan commercial, je vais citer à la Chambre quelques chiffres. Les exportations canadiennes vers les pays en voie de développement constituaient 9,7 pour cent du total de nos exportations en 1979. En 1980, ce chiffre est passé à 11,6 pour cent. De 1979 à 1980, bien que la valeur des exportations totales du Canada ait augmenté de 16 pour